

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Introduction


Le compte administratif constitue l'arrêté des comptes de la collectivité territoriale pour l'exercice budgétaire N-1. Il est soumis au vote de l'organe délibérant et présenté par le président de l'EPCI.

L'article L2121-14 du CGCT qui s'applique aux EPCI prévoit que : *"Le conseil municipal est présidé par le maire et, à défaut, par celui qui le remplace. Dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais **il doit se retirer au moment du vote.** »*

Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

Chaque année, le Trésorier nous transmet les comptes de gestion de la collectivité **afin de les faire approuver par le Conseil Communautaire**. Ces comptes de gestion doivent être en concordance avec les comptes administratifs de la Communauté.

Sources : Articles L1612-12 et L1612-13 du CGCT/article L.2121-31 du CGCT



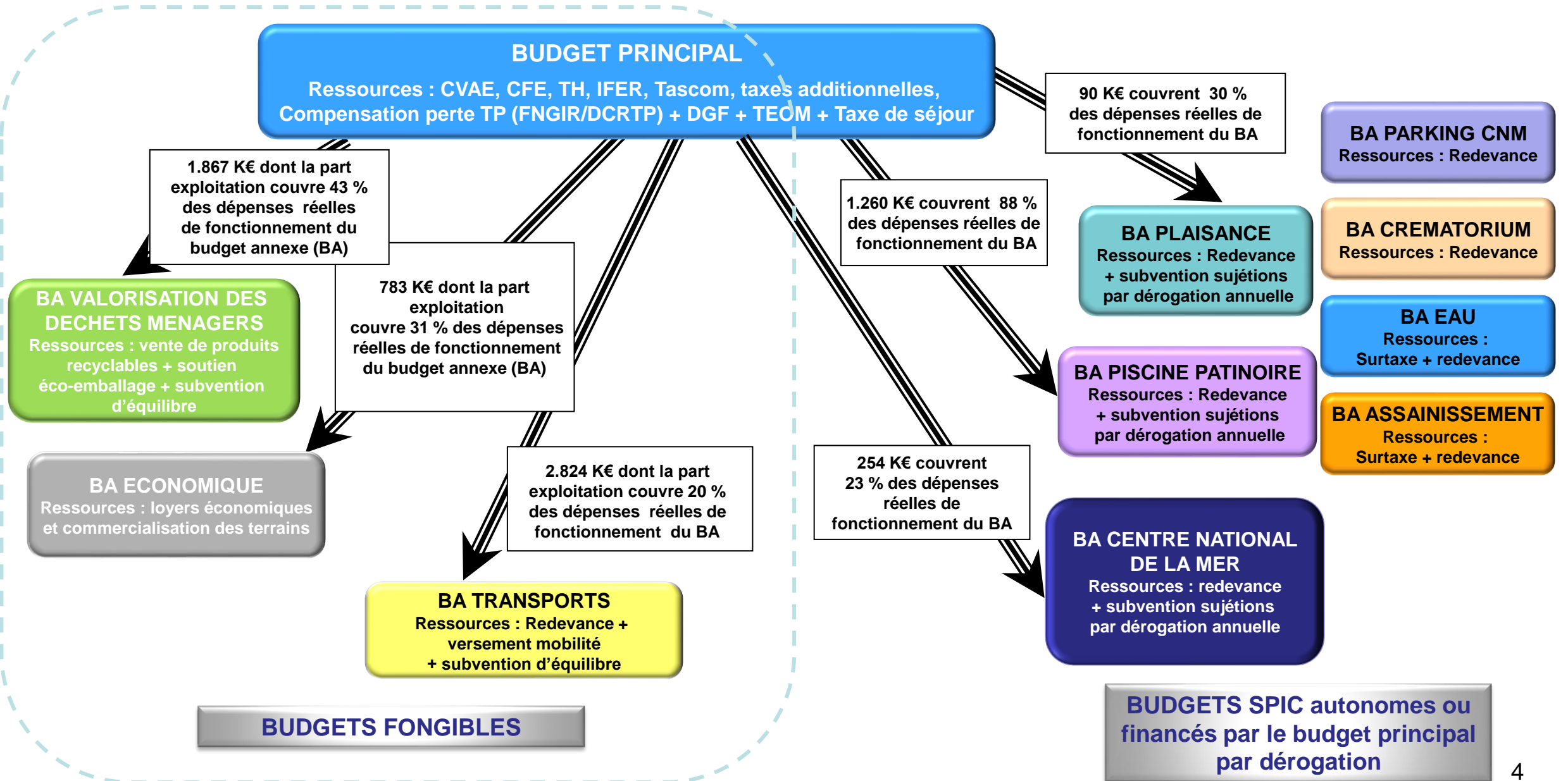
Comme pour la présentation consolidée des budgets primitifs, les 11 comptes administratifs seront présentés en deux temps :

- ❖ Dans un premier temps par nature comptable (ou chapitre budgétaire) permettant d'apprécier les résultats budgétaires et financiers de la collectivité.

Cette présentation nature comptable est consolidée :

- autour du budget principal et des budgets annexes dont l'équilibre dépend de la participation financière du budget principal (budget économique, valorisation des déchets, transports), nommés budgets fongibles.
- les autres budgets annexes SPIC (services publics industriels et commerciaux) à équilibre autonome sauf dérogation (Centre National de la Mer, parking Nausicaà, piscine patinoire, crématorium, plaisance, eau et assainissement) sont présentés individuellement.
- ❖ Dans un second temps par fonction comptable mettant en perspective le poids budgétaire des différentes politiques publiques mises en œuvre par la collectivité.

VUE D'ENSEMBLE DES BUDGETS DE LA CAB



PRESENTATION DES COMPTES
ADMINISTRATIFS
FONCTIONNEMENT 2022



Présentation des comptes par nature comptable

(budgets fongibles / budgets SPIC)

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2022	Budget Principal	Budget Economique	Budget Valorisation	Budget Transport	Fongibles hors SPIC 2022
011 - Charges à caractère général	13 852 377,07 €	1 469 365,21 €	2 197 134,99 €	238 846,29 €	17 757 723,56 €
012 - Charges de personnel (yc personnel mutualisé)	14 786 641,63 €	877 271,10 €	2 116 030,05 €	92 300,38 €	17 872 243,16 €
014 – Atténuation de produits	17 674 149,67 €	- €	- €	- €	17 674 149,67 €
022 - Dépenses imprévues	- €	- €	- €	- €	- €
65 - Autres charges de gestion courante	10 218 368,95 €	6 273,02 €	21,39 €	13 761 801,88 €	23 986 465,24 €
66 - Charges financières	444 284,35 €	181 737,54 €	725,63 €	80 390,89 €	707 138,41 €
67 - Charges exceptionnelles	1 832 351,15 €	- €	- €	- €	1 832 351,15 €
68 - Dotation aux amortissements et aux provisions	58 267,72 €	- €	- €	- €	58 267,72 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT HORS SUBVENTIONS INTERNES	58 866 440,54 €	2 534 646,87 €	4 313 912,06 €	14 173 339,44 €	79 888 338,91 €
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2022	Budget Principal	Budget Economique	Budget Valorisation	Budget Transport	Fongibles hors SPIC 2022
013 - Atténuation de charges	845 775,98 €	28 506,50 €	23 859,50 €	32 572,98 €	930 714,96 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes	568 995,60 €	12 015,00 €	1 166 228,17 €	- €	1 747 238,77 €
73 - Impôts et taxes	58 973 446,06 €	1 510,00 €	- €	11 556 003,41 €	70 530 959,47 €
74 -Dotations, subventions et participations	18 254 902,90 €	- €	1 306 570,54 €	1 321 827,45 €	20 883 300,89 €
75 -Autres produits de gestion courante	56 810,18 €	3 322 441,82 €	1,95 €	1 709 143,08 €	5 088 397,03 €
76 -Produits financiers	1,54 €	10 427,28 €	- €	- €	10 428,82 €
77 -Produits exceptionnels (sauf 775)	29 094,48 €	120 471,64 €	263 220,99 €	10 576,92 €	423 364,03 €
78 - Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs circulants	1 850 000,00 €	- €	- €	- €	1 850 000,00 €
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT HORS SUBVENTIONS INTERNES	80 579 026,74 €	3 495 372,24 €	2 759 881,15 €	14 630 123,84 €	101 464 403,97 €
EPARGNE BRUTE <i>Est affectée à la couverture d'une partie des dépenses d'investissement et notamment au remboursement de la dette</i>	21 712 586,20 €	960 725,37 €	- 1 554 030,91 €	456 784,40 €	21 576 065,06 €
ANNUITE DE DETTE EN CAPITAL	1 262 851,10 €	1 221 336,75 €	67 608,03 €	304 803,76 €	2 856 599,64 €
EPARGNE NETTE <i>Mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut après remboursement de dette</i>	20 449 735,10 €	- 260 611,38 €	- 1 621 638,94 €	151 980,64 €	18 719 465,42 €
SUBVENTION DU BUDGET PRINCIPAL AUX SPIC				2 824 784,54	
SUBVENTION DU BUDGET PRINCIPAL AUX SPA		783 625,79	1 867 477,31		

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2022	Budget Centre de la Mer	Budget Piscine Patinoire	Budget Crématorium	Budget Parking	Budget Plaisance	Budget Eau	Budget Assainissement	Fongibles y compris SPIC	Répartition
011 - Charges à caractère général	222 741,58 €	131 861,66 €	96 539,97 €	324 074,96 €	203 610,47 €	130 835,33 €	227 615,16 €	19 095 002,69 €	22,88%
012 - Charges de personnel (yc personnel mutualisé)	- €	- €	- €	- €	- €	- €	494 590,42 €	18 366 833,58 €	22,01%
014 – Atténuation de produits	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	17 674 149,67 €	21,18%
022 - Dépenses imprévues	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0,00%
65 - Autres charges de gestion courante	- €	- €	- €	- €	- €	- €	34 485,61 €	24 020 950,85 €	28,79%
66 - Charges financières	629 776,93 €	2 102,99 €	65 971,51 €	- €	837,62 €	15 198,04 €	434 047,00 €	1 855 072,50 €	2,22%
67 - Charges exceptionnelles	- €	- €	- €	- €	- €	3 114,58 €	47 618,59 €	1 883 084,32 €	2,26%
68 - Dotation aux amortissements et aux provisions	- €	- €	- €	- €	- €	- €	494 865,34 €	553 133,06 €	0,66%
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT HORS SUBVENTIONS INTERNES	852 518,51 €	133 964,65 €	162 511,48 €	324 074,96 €	204 448,09 €	149 147,95 €	1 733 222,12 €	83 448 226,67 €	100,00%
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2022	Budget Centre de la Mer	Budget Piscine Patinoire	Budget Crématorium	Budget Parking	Budget Plaisance	Budget Eau	Budget Assainissement	Fongibles y compris SPIC	Répartition
013 - Atténuation de charges	- €	- €	- €	- €	- €	- €	400,00 €	931 114,96 €	0,83%
70 - Produits des services, du domaine et ventes	- €	- €	- €	- €	- €	1 003 798,73 €	5 108 439,41 €	7 859 476,91 €	7,03%
73 - Impôts et taxes	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	70 530 959,47 €	63,08%
74 -Dotations, subventions et participations	- €	- €	- €	- €	- €	35 700,00 €	555 353,00 €	21 474 353,89 €	19,20%
75 -Autres produits de gestion courante	1 627 569,51 €	423 050,00 €	170 000,40 €	532 623,29 €	127 917,34 €	91 244,14 €	56 986,31 €	8 117 788,02 €	7,26%
76 -Produits financiers	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	10 428,82 €	0,01%
77 -Produits exceptionnels (sauf 775)	75 199,58 €	118 635,00 €	4 804,00 €	- €	190 510,00 €	1 975,66 €	232 109,98 €	1 046 598,25 €	0,94%
78 - Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs circulants	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	1 850 000,00 €	1,65%
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT HORS SUBVENTIONS INTERNES	1 702 769,09 €	541 685,00 €	174 804,40 €	532 623,29 €	318 427,34 €	1 132 718,53 €	5 953 288,70 €	111 820 720,32 €	100,00%
EPARGNE BRUTE <i>Est affectée à la couverture d'une partie des dépenses d'investissement et notamment au remboursement de la dette</i>	850 250,58 €	407 720,35 €	12 292,92 €	208 548,33 €	113 979,25 €	983 570,58 €	4 220 066,58 €	28 372 493,65 €	
ANNUITE DE DETTE EN CAPITAL	1 260 881,26 €	8 666,67 €	44 725,46 €	- €	4 000,00 €	28 250,00 €	2 601 952,57 €	6 805 075,60 €	
EPARGNE NETTE <i>Mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut après remboursement de dette</i>	- 410 630,68 €	399 053,68 €	- 32 432,54 €	208 548,33 €	109 979,25 €	955 320,58 €	1 618 114,01 €	21 567 418,05 €	
SUBVENTION DU BUDGET PRINCIPAL AUX SPIC	254 213,27	1 260 000,00				90 000,00			
SUBVENTION DU BUDGET PRINCIPAL AUX SPA									

Pour les budgets fongibles, les principaux points à retenir sont les suivants :

Les dépenses réelles de fonctionnement constatées pour 2022 s'élèvent à 79,9 M€, en baisse de 658 k€ (- 1%) mais cet écart consolidé est à retraiter de la provision constituée en 2021 pour les suites de la crise sanitaire (1 625k€) qui alourdissait les dépenses de cette même année.

La variation des dépenses s'élève, hors reprises de provisions N-1, à + 1% (soit + 967 k€ en valeur réelle)

On relève notamment :

- une augmentation des charges à caractère général de près de 1,2 M€ qui s'explique essentiellement par:
 - La variation du coût de la collecte et d'élimination des déchets : + 1 M€ dont 171 k€ pour l'augmentation du carburant (qui n'inclut pas les charges de personnel).
 - L'assurance dommage-ouvrage pour le palais des spectacles et congrès : + 132 k€
 - Les frais d'honoraires pour les assistances juridiques : + 73 k€
- les dépenses de personnel augmentent de 886 k€ soit + 5 % quand on neutralise les remboursements sur charges liés à la gestion du personnel détaché à la SEM logement, évolution corrélée au Glissement Vieillesse Technicité (+ 3,2%) et à la hausse du point d'indice et du SMIC (+ 300k€ soit +1,7%).
- la régularisation depuis 2020 des dotations de compensation liée au transfert de charges amène à une baisse de charges de 416 k€
- les subventions augmentent de 946 k€ avec des variations positives et négatives : - 722 k€ en raison de la fin du programme SDUS⁽¹⁾ en 2021, + 1,3 M€ pour couvrir les engagements de la compensation financière au service transports urbains, +150 k€ pour la contribution au Symsageb, + 60 k€ pour le SDIS⁽²⁾, + 60 k€ pour les subventions dans le cadre de la politique sportive....
- les charges exceptionnelles diminuent de 1,7 M€ en raison notamment au versement en 2021 des indemnités pour la sortie du contrat DSP du parking ainsi que les différentes indemnités versées dans le cadre de la crise sanitaire
- enfin, les charges financières diminuent facialement (-475 k€) car l'exercice 2021 intégrait des frais de renégociation de la dette.

Les recettes réelles s'élèvent à 101,5 M€ et connaissent une hausse de 8 M€ (+ 9 %) par rapport aux recettes réelles de 2021 mais cet écart consolidé est à retrancher des reprises sur provisions (673 444 € en 2021 pour un contentieux et 1 850 000 € en 2022 pour la crise sanitaire).

La variation des recettes s'élève hors reprises de provisions à + 7% (soit + 6,9 M€ en valeur réelle).

Les ajustements remarquables sont les suivants :

Au niveau de la fiscalité, on constate une hausse significative de recettes de + 5 M€ (soit + 8%) selon le détail suivant :

- CFE, TH, TF = + 668 k€ en lien avec l'augmentation des valeurs locatives de ces taxes
- CVAE = - 236 k€ qu'on peut relier à l'effet post crise sanitaire (taxe reversée par l'Etat aux collectivités avec une année de décalage)
- Les compensations fiscales issues d'une fraction de TVA nationale = + 1 699 k€ (montant net de TVA national plus élevé que prévu à la loi de finances pour 2022 soit + 9,6 % en lien avec l'inflation)
- TEOM en fonction de l'évolution des valeurs locatives et du taux pour faire face à la forte progression des charges relatives à l'élimination des déchets ménagers : + 964 k€
- Taxe de séjour : + 289 k€ en lien avec l'attractivité touristique du territoire
- Versement Mobilité : + 1 439 k€ que l'on peut corréliser à la reprise d'activité post crise sanitaire.

Concernant les dotations, une baisse de 447 k€ avec :

- la fin du programme SDUS (-292 k€)
- Une baisse de 225 k€ des financements pour la valorisation des déchets
- La Région a finalement versé sa contribution pour le transport des lycéens de août à décembre soit + 77 k€

Enfin les recettes exceptionnelles ont progressé de 299 k€ en lien avec les régularisations comptables et des dettes prescrites.

A noter également que les remboursements de charges du personnel détaché à la SEM logement, viennent améliorer les recettes de 665 k€, avec une dépense équivalente.

Pour les budgets SPIC,

Les dépenses réelles de fonctionnement sont constatées respectivement aux montants repris ci-dessous :

Budget Centre de la Mer	Budget Piscine Patinoire	Budget Crématorium	Budget Parking	Budget Plaisance	Budget Eau	Budget Assainissement
852 518,51 €	133 964,65 €	162 511,48 €	324 074,96 €	204 448,09 €	149 147,95 €	1 733 222,12 €

On constate deux variations remarquables pour le **budget Centre National de la Mer** :

- - 22 k€ de dépenses liées aux réparations des sinistres de 2021
- + 78 k€ liées aux charges financières (emprunts indexés sur le livret A et LEP)

Pour le budget piscine-patinoire aucune remarque particulière.

Le **budget crématorium** : les dépenses ont évolué de 57 k€, cette variation s'explique par des honoraires juridiques.

Une variation importante est constatée au **budget parking** + 130 k€ qui correspond au nouveau mode de gestion de l'équipement, mais nous encaissons en contrepartie les recettes du service.

Le **budget plaisance** connaît une progression importante (+ 203 k€) en lien avec les réparations des pontons à la suite des intempéries.

Le **budget eau** : on constate une baisse des frais d'étude (- 111 k€).

Pour le **budget assainissement** malgré la baisse des charges financières liée aux frais de renégociation de dette de 2021 (- 217 k€), la nécessité de provisionner les créances non recouvrées depuis plus de deux ans (494 k€) génère une augmentation des dépenses du service.

Les recettes réelles de fonctionnement pour 2022 sont détaillées ci-dessous :

Budget Centre de la Mer	Budget Piscine Patinoire	Budget Crématorium	Budget Parking	Budget Plaisance	Budget Eau	Budget Assainissement
1 702 769,09 €	541 685,00 €	174 804,40 €	532 623,29 €	318 427,34 €	1 132 718,53 €	5 953 288,70 €

Au budget **Centre National de la Mer**, les recettes augmentent de 72 k€ en lien avec l'indexation de la redevance d'occupation du domaine public.

On constate pour le **budget parking** une progression des recettes de 284 k€ directement liée au nouveau mode de gestion (la régie implique une encaisse directe des recettes du parking).

Le **budget plaisance** présente une hausse significative (+191 k€) qui correspond aux recettes exceptionnelles indemnitaires dans le cadre des sinistres sur pontons.

Au **budget eau**, le décalage du versement de subventions génère une baisse de recettes de près de 191 k€.

Au **budget assainissement**, la diminution des primes épuratoires est constatée à hauteur de 78 k€, par ailleurs les régularisations de l'actif génèrent une recette exceptionnelle de 230 k€.

Les variations de recettes des autres budgets n'appellent pas de remarque particulière.

Focus sur l'épargne nette des comptes

L'épargne nette consolidée pour le budget principal et les budgets fongibles s'élève à 18 719k€ contre 9 718 k€ en 2021, sous l'effet combiné de la dynamique des recettes fiscales et de la reprise de provisions prudentielles.

Les budgets annexes en service industriel et commercial dégagent une épargne nette :

- Pour le budget du Centre National de la Mer : - 411 k€
- Pour le budget piscine-patinoire : + 399 k€
- Pour le budget Crématorium : - 32 k€
- Pour le budget parking Nausicaà : + 209 k€
- Pour le budget plaisance : + 110 k€
- Pour le budget eau : + 955 k€
- Pour le budget assainissement : + 1 618 k€

Moyens financiers des comptes administratifs réinjectés dans les budgets 2023

Outre les épargnes nettes des comptes administratifs 2022 présentées dans les précédentes diapositives, les comptes administratifs reprennent les résultats antérieurs que la CAB continue d'absorber et qui permettent :

- L'ajustement des dépenses non prévues au budget primitif
- L'annulation du recours à l'emprunt dans la première décision modificative de l'exercice comptable, sachant que des dépenses d'investissement pour 2023 sont d'ores et déjà décalées en raison des contraintes techniques (environnementales notamment).

	Epargne nette de l'exercice 2022	Résultats de clôture (y compris résultats antérieurs)	Réduction du recours à l'emprunt	Emprunt net inscrit pour 2023 après décision modificative
Budget principal	20 449 735,10 €	2 793 784,61 €	13 000 000,00 €	3 100 000,00 €
Budget économique	- 260 611,38 €	- €	7 500 000,00 €	- €
Budget valorisation des déchets	- 1 621 638,94 €	- €		
Budget transport	151 980,64 €	- €	1 200 000,00 €	- €
Total fongibles	18 719 465,42 €	2 793 784,61 €		
Budget Centre National de la mer	- 410 630,68 €	590 753,03 €	3 300 000,00 €	- €
Budget Piscine-patinoire	399 053,68 €	286 576,64 €		
Budget crématorium	- 32 432,54 €	79 147,52 €		
Budget parking Nausicaà	208 548,33 €	19 593,82 €		
Budget plaisance	109 979,25 €	1 815,53 €	200 000,00 €	400 000,00 €
Budget eau	955 320,58 €	572 719,72 €	650 000,00 €	- €
Budget assainissement	1 618 114,01 €	10 969 140,92 €	3 600 000,00 €	- €



Présentation des comptes par fonction comptable

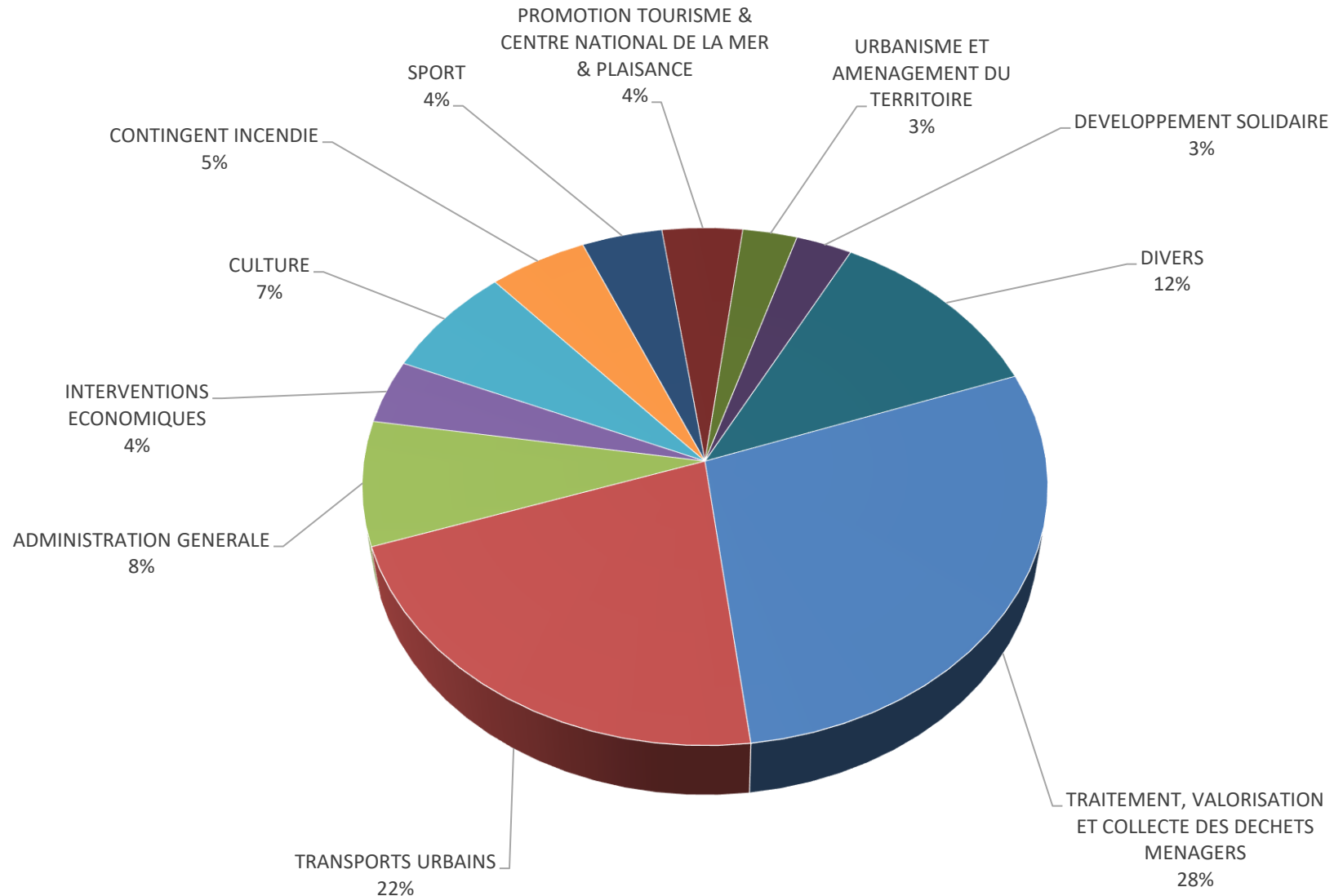
Poids des politiques publiques

(hors fonction 01 – remboursement de dette, dotations de solidarité et de compensation)

DEPENSES REELLES HORS DETTE					
	REALISE 2021	REALISE 2022	en % des dépenses globales	RECETTES 2022	
TRAITEMENT, VALORISATION ET COLLECTE DES DECHETS MENAGERS	17 204 122 €	18 406 764 €	28,62%		12 649 226 €
<u>Collecte</u>	7 249 460 €	7 863 889 €		Recette de TEOM	10 176 427 €
<u>Traitement et Valorisation des déchets</u>	9 954 662 €	10 542 875 €		Ventes de produits	1 166 228 €
				Subventions	1 306 571 €
TRANSPORTS URBAINS	12 708 114 €	13 949 477 €	21,69%		14 469 484 €
				Versement mobilité	11 556 003 €
				Redevance	1 602 872 €
				Subvention Région : transports scolaires	1 310 610 €
MOBILITE DEVELOPPEMENT DURABLE	336 634 €	425 725 €	0,66%		- €
PROMOTION TOURISME & CENTRE NATIONAL DE LA MER & PLAISANCE	2 507 852 €	2 679 239 €	4,17%		3 299 074 €
Centre National de la Mer	498 461 €	476 955 €		Redevance affermage CNM	1 588 725 €
				Loyer IFREMER	29 941 €
Parking Nausicaa	156 848 €	324 076 €		Redevance Parking	531 689 €
Promotion touristique	1 762 329 €	1 579 598 €		Taxe de séjour	1 020 801 €
Plaisance	90 214 €	298 610 €		Redevance plaisance	127 917 €
CULTURE	4 191 139 €	4 517 727 €	7,02%		616 389 €
Conservatoire	2 847 548 €	2 907 433 €		Tarification CRDB	142 438 €
				Subventions culture + CRDB	380 427 €
Actions culturelles	1 343 591 €	1 610 294 €		Recettes Festivals	93 523 €
CONTINGENT INCENDIE	3 225 381 €	3 284 656 €	5,11%		
INTERVENTIONS ECONOMIQUES	2 786 094 €	2 549 200 €	3,96%		
				Loyers des immeubles	2 923 011 €
SPORT	2 581 128 €	2 681 509 €	4,17%		
Piscine-Patinoire HELICEA	1 329 861 €	1 423 809 €		Redevance d'affermage Hélicéa	423 049 €
Interventions Sport	1 251 268 €	1 257 699 €			

	REALISE 2021	REALISE 2022	en % des dépenses globales	RECETTES 2022
DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE	1 886 948 €	1 874 315 €	2,91%	328 820 €
				<i>Subventions</i> 23 000 €
URBANISME ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	2 534 237 €	1 817 650 €	2,83%	
				<i>Subventions SDUS</i> - €
				<i>Refacturation ADS</i> 305 820 €
PATRIMOINE NATUREL	606 310 €	778 718 €	1,21%	
AIRES D'ACCUEIL	217 515 €	215 708 €	0,34%	73 077 €
				<i>Subventions</i> 47 127 €
				<i>Refacturations aires</i> 25 950 €
LOGEMENT	791 556 €	1 514 021 €	2,35%	988 187 €
				<i>Subventions</i> 323 283 €
				<i>Refacturation Personnel</i> 664 904 €
FOURRIERE ANIMALE	228 292 €	221 237 €	0,34%	
				<i>Recettes</i> 29 522 €
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	57 094 €	59 804 €	0,09%	
ESPACES VERTS	165 261 €	158 716 €	0,25%	
VOIRIES - AMENAGEMENT URBAIN	245 528 €	257 634 €	0,40%	
CREMATORIUM	38 225 €	96 540 €	0,15%	
				<i>Redevance d'affermage</i> 170 000 €
ADMINISTRATION GENERALE	4 657 782 €	4 993 261 €	7,76%	
ASSEMBLEE LOCALE	800 480 €	885 978 €	1,38%	
COMMUNICATION	772 235 €	871 777 €	1,36%	
EAU	500 356 €	336 405 €	0,52%	1 044 866 €
				<i>Redevance d'affermage</i> 41 067 €
				<i>Surtaxes eau</i> 1 003 799 €
ASSAINISSEMENT	898 669 €	1 504 991 €	2,34%	5 102 116 €
				<i>Redevance d'affermage</i> 56 785 €
				<i>Surtaxes assainissement</i> 5 045 331 €
Eaux Pluviales	291 091 €	234 932 €	0,37%	

POIDS DES POLITIQUES PUBLIQUES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT et leur affectation aux grands services d'écologie urbaine



Ce graphique montre que la collectivité consacre plus de 50% de son budget à ses grands services publics d'écologie urbaine (transports - mobilité, traitement des déchets, eau, assainissement), sur la seule valorisation des dépenses directes.



LES REALISATIONS D'INVESTISSEMENT **POUR 2022**

POUR LE BUDGET PRINCIPAL ET SES ANNEXES CONSOLIDES

INVESTISSEMENT

Pour les dépenses d'équipement :

- ❖ **31 %** d'aide à l'investissement de tiers (FDC) : 7 410 042 €
+ restes à réaliser (RAR) : 534 423 €

- ❖ **69 %** d'investissements directs de la collectivité en maîtrise d'ouvrage : 16 785 161 €
+ restes à réaliser : 16 447 117 €

Le taux global de réalisation des investissements est de 34 % :

- * 86 % pour les fonds de concours,
- * et 27 % pour la maîtrise d'ouvrage.

Après la crise sanitaire qui a paralysé l'activité économique, la CAB a été confrontée, dans ses lancements de marchés, à la flambée des coûts des matériaux et doit faire face à des contraintes techniques de plus en plus fortes notamment dans le champ des réglementations environnementales.

Tels sont les éléments qui expliquent les décalages d'opérations d'investissement, pour la réalisation de la deuxième tranche d'extension de Nausicaà, le démarrage des travaux de l'Embarcadère ou l'aménagement de la zone de Résurgat...

ETAT DES FONDS DE CONCOURS A DES TIERS

	REALISE	REPORTE EN 2023
ANAH - Logement privé	2 598 212 €	- €
Fonds pour la Caisse de Garantie du Logement Locatif Social	1 675 750 €	
Développement portuaire	816 714 €	- €
Fonds sport de haut niveau (FISA)	753 352 €	212 400 €
Dotation de Solidarité Communautaire Equipement DSCE	611 097 €	78 307 €
Aide à la pierre	431 945 €	- €
Fonds d'aide aux bailleurs	178 500 €	- €
Aide communautaire logement privé	176 580 €	
Equipements sportifs	106 331 €	- €
Aide aux entreprises - Fonds emploi	30 000 €	229 566 €
Lutte contre les inondations (Symsageb)	17 463 €	- €
Subventions Economie Sociale et Solidaire	7 176 €	14 160 €
Associations Développement Solidaire	5 000 €	- €
Fonds communautaire pour l'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain - Parc privé	1 922 €	- €
TOTAL	7 410 042 €	534 433 €

Soit 31 % des dépenses d'investissement 2022, hors restes à réaliser.

NATURE DES DEPENSES D'EQUIPEMENT sous maîtrise d'ouvrage de la CAB

SALLE DE SPECTACLE	3 003 635 €
Travaux salle de spectacle	3 003 635 €
PATRIMOINE ECONOMIQUE (Bâtiments et zones)	2 746 821 €
Travaux aménagement des zones	1 345 677 €
Travaux sur bâtiments économiques	435 343 €
Travaux bâtiment halieutique (avance sur travaux + maîtrise d'œuvre)	555 778 €
Démonstrateur thalassothermie	343 576 €
Etudes cale de Radoub	38 085 €
Frais d'études (Boucle d'eau tempérée Capécure + ferro-pourtuaire)	19 146 €
Mobilier de bureau + matériel divers	9 216 €
TRANSPORTS URBAINS ET MOBILITE	2 622 514 €
Schéma directeur cyclable	1 902 830 €
Acquisition de 2 minibus + 2 fourgons "Boxer" pour TPMR	340 039 €
Aire de covoiturage	330 337 €
Mise aux normes des arrêts de bus	34 172 €
Travaux sur sanitaires "Bout de ligne" + protection bornes de recharge véhicules électriques	13 156 €
Fourniture et pose abribus	1 980 €

AMENAGEMENT URBAIN	2 120 900 €
Parking de Capécure	1 156 561 €
Parking Hoverport	417 209 €
ZAC Outreau	321 401 €
Requalification parking public crématorium	67 852 €
ZAC Baincthun	65 073 €
Eclairage public A16-Port	41 091 €
Autres aménagements dans le cadre du "Schéma Balnéaire"	38 441 €
Parking Pitendal	13 272 €
COLLECTE	1 354 518 €
Travaux dépôt de collecte	759 056 €
Bacs + colonnes + géolocalisation véhicules + outillage dépôt de collecte	364 720 €
2 bennes pour camions collecte	210 282 €
Maîtrise d'œuvre "Centre de transfert des déchets"	7 840 €
Mobilier	6 828 €
Matériels divers (téléphonie, imprimante, téléviseurs pour salles de pause)	5 792 €

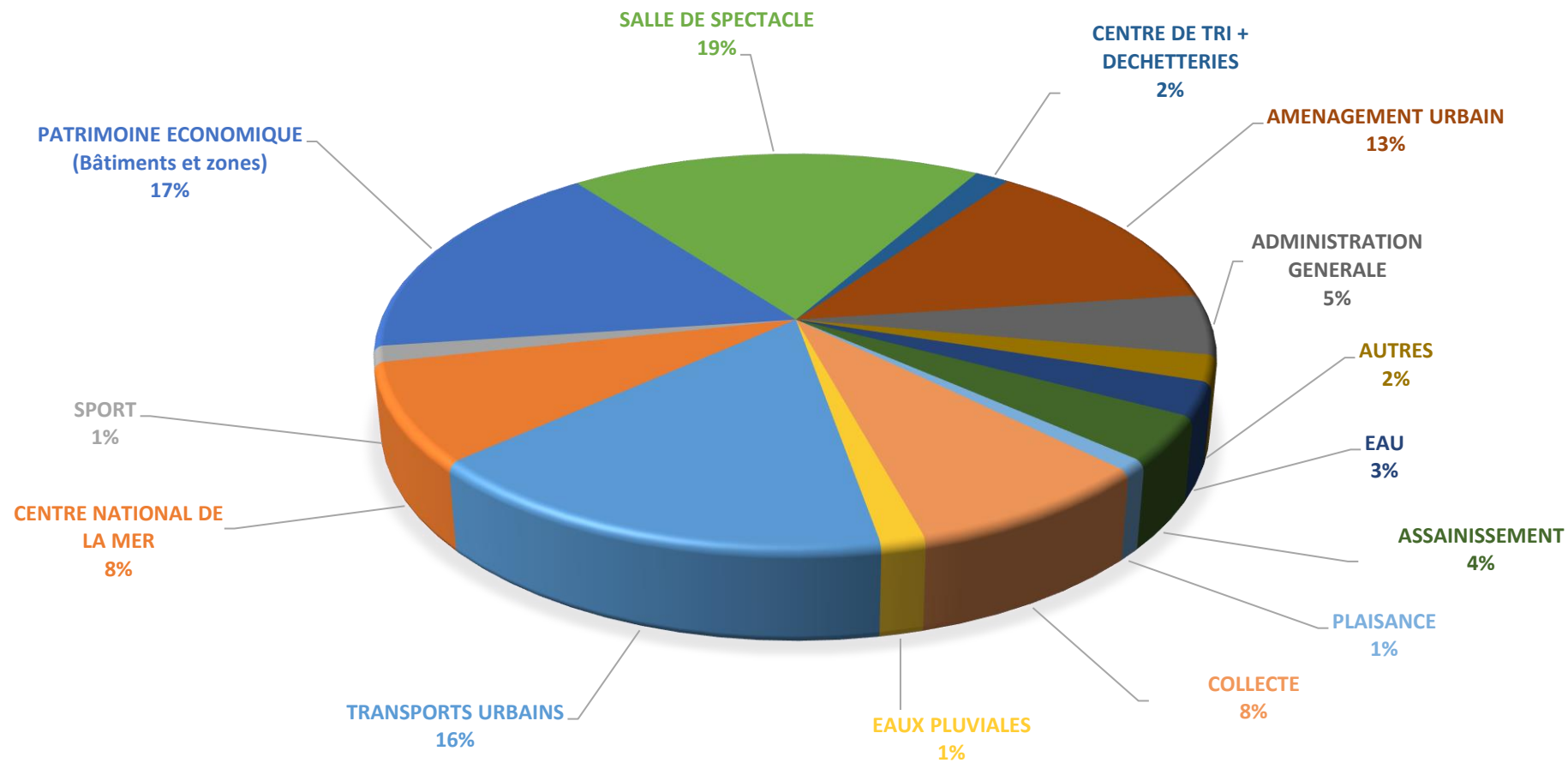
CENTRE NATIONAL DE LA MER	1 325 485 €
Travaux de renouvellement	1 265 190 €
Nouveau Nausicaa	60 295 €
ADMINISTRATION GENERALE	801 051 €
Travaux sur bâtiments communautaires (dont GER hôtel communautaire)	492 861 €
Achat de logiciels	150 589 €
Matériel informatique - bureautique	114 335 €
Acquisition et aménagement d'un véhicule utilitaire pour la régie bâtiments	37 305 €
Mobilier	4 887 €
Matériel de petit équipement (outillage divers...)	1 074 €
ASSAINISSEMENT	607 556 €
Travaux sur réseaux et ouvrages d'assainissement	607 556 €
EAU	445 932 €
Travaux réseaux d'eau dont renouvellement canalisations plomb pour 429.334 €	445 932 €

CENTRE DE TRI + DECHETTERIES	251 486 €
Travaux déchetterie Saint Martin	127 852 €
Achat d'un camion pour le centre de tri	61 900 €
Divers travaux déchetterie de Saint Léonard + centre de tri	46 008 €
Etude de faisabilité modernisation du centre de tri	14 700 €
Matériels divers	702 €
Mobilier	324 €
EAUX PLUVIALES	242 531 €
Travaux eaux pluviales	242 531 €
SPORT	213 345 €
Divers travaux sur bâtiments BCK, aviron, centre haut niveau et tour d'arrivée	67 690 €
Installation de pontons à usage sportif	49 599 €
Travaux Hélicéa	46 444 €
Réaménagement du pation du Centre de Formation Mutualisé	25 505 €
Etude dans le cadre du désenvasement de la Liane	17 220 €
Matériel pour animations dans le cadre des JO 2024	6 887 €

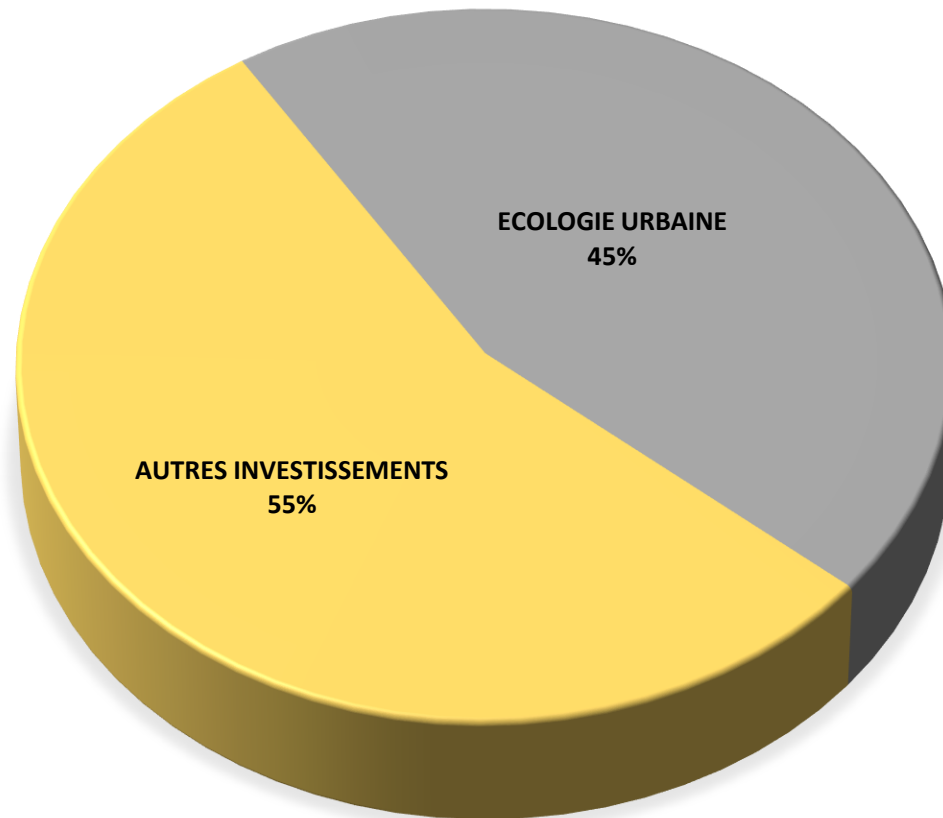
PLAISANCE	147 746 €
Rétablissement équipement pour accueil des plaisanciers , vidéoprotection, amélioration équipements nautiques (Panne C) et maîtrise d'œuvre descente à bateau	147 746 €
DEVELOPPEMENT DURABLE PATRIMOINE NATUREL	111 105 €
Aménagement des sentiers de randonnée	58 272 €
Travaux perrés Le Portel	47 793 €
Mise en sécurité de la digue nord de Wimereux dans le cadre de la GEMAPI	5 040 €
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE	78 089 €
Achat d'instruments de musique	51 719 €
Travaux conservatoires	14 244 €
Mobilier, petit équipement (dont équipements pour studio de répétition)	12 126 €
AIRES D'ACCUEIL GENS DU VOYAGE	57 486 €
Travaux sur aires d'accueil	57 486 €
ESPACES VERTS - BERGES DE LIANE	56 287 €
Aménagement des berges de Liane + Liane amont	56 287 €

ACTION CULTURELLE	21 404 €
Achat de matériel scénique (sono, éclairage, mobilier...)	21 404 €
FOURRIERE	13 910 €
Travaux divers fourrière	13 550 €
Logiciel gestion fourrière	360 €
DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE	5 793 €
Stand + 30 "mange debout"	5 793 €
CREMATORIUM	1 530 €
Travaux sur ventilation	870 €
Renouvellement marque	660 €

POIDS RELATIF DES DEPENSES D'EQUIPEMENT EN 2022 HORS FONDS DE CONCOURS BUDGET PRINCIPAL ET SES ANNEXES



PART DU DEVELOPPEMENT DURABLE ⁽¹⁾ SUR LES INVESTISSEMENTS 2022 EN MAITRISE D'OUVRAGE

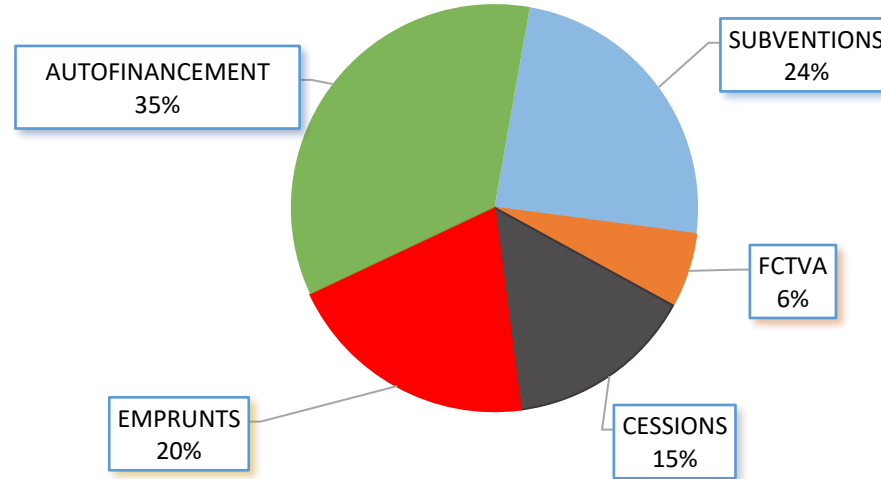


(1) Investissements dans les grands services publics d'écologie urbaine, dans la rénovation/transition énergétique, ou la valorisation du patrimoine naturel.

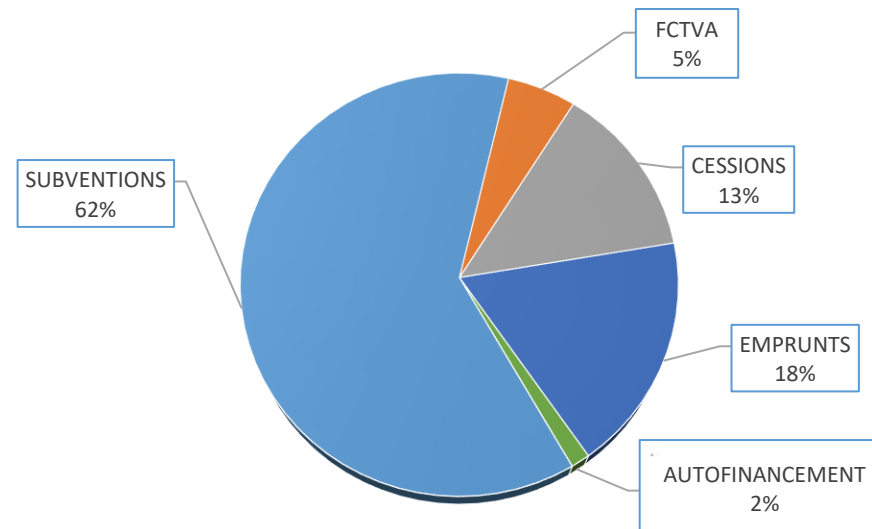


LES MOYENS DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

FINANCEMENTS 2022 BUDGETS FONGIBLES



FINANCEMENTS 2022 TOUS BUDGETS Y COMPRIS SPIC



A noter :

- L'autofinancement passe de 22 % en 2021 à 35 % en 2022.
- La dette passe quant à elle de 18 % en 2021 à 20 % en 2022.
- Les subventions baissent de 30% à 24% par rapport à 2021.
- Enfin, on note les effets de régularisation des ventes du patrimoine économique, 22 % sur 2021 et 15% pour 2022.

Dans les budgets SPIC :

- Au budget assainissement, les subventions de l'Agence de l'eau s'élèvent à 877 k€ dont les primes épuratoires.
- Au budget piscine patinoire, les travaux ont bénéficié de 68 k€ de subvention.
- Au budget Centre National de la Mer, l'acompte des fonds FEDER a été versé à hauteur de 8 508 k€ dans le cadre de l'extension et 300 k€ de subventions ont été reçues pour les rénovations thermiques du bâtiment.



SYNTHESE DE LA DETTE

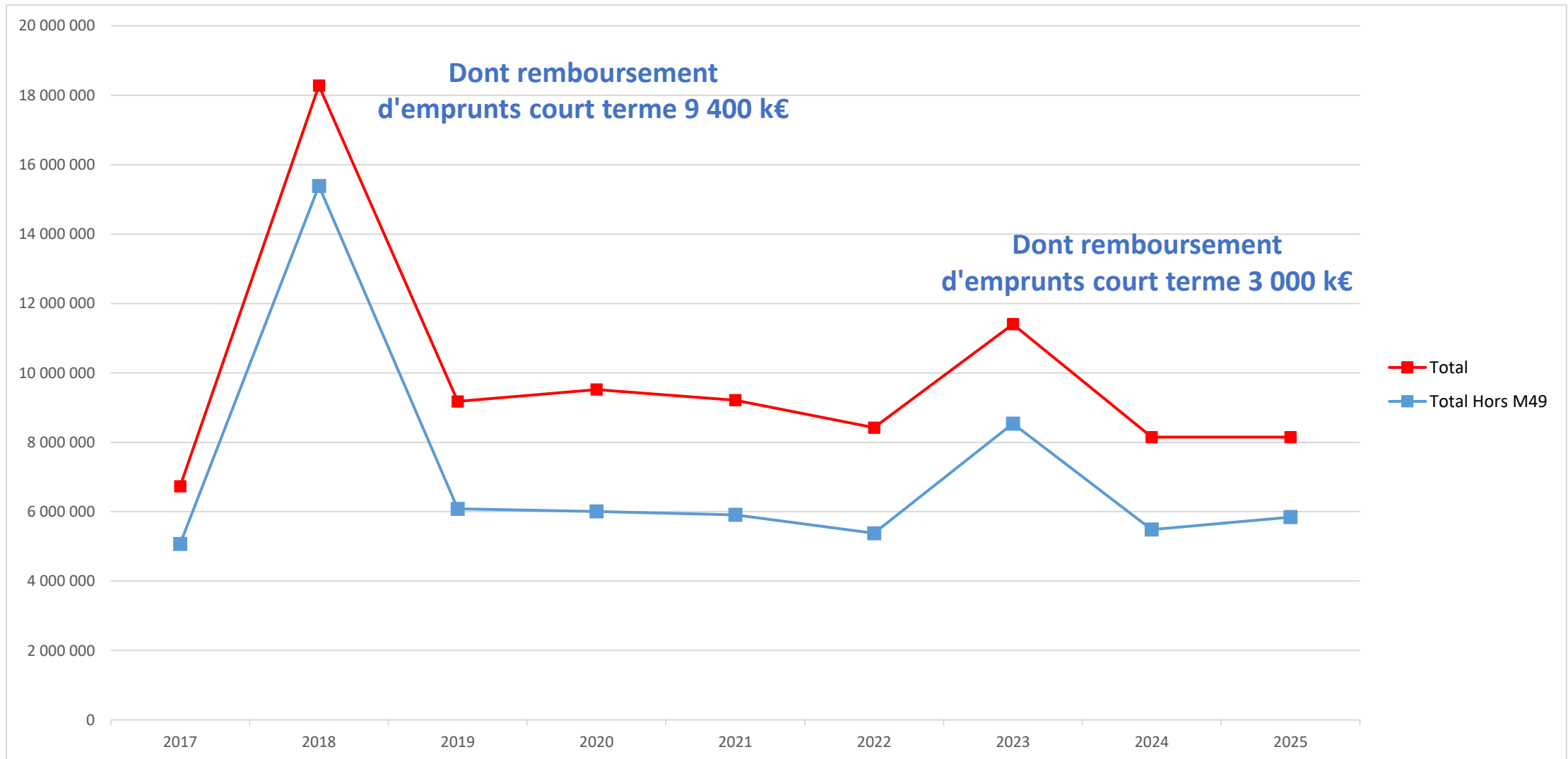
AU

31/12/2022

Synthèse de la dette au 31/12/2022

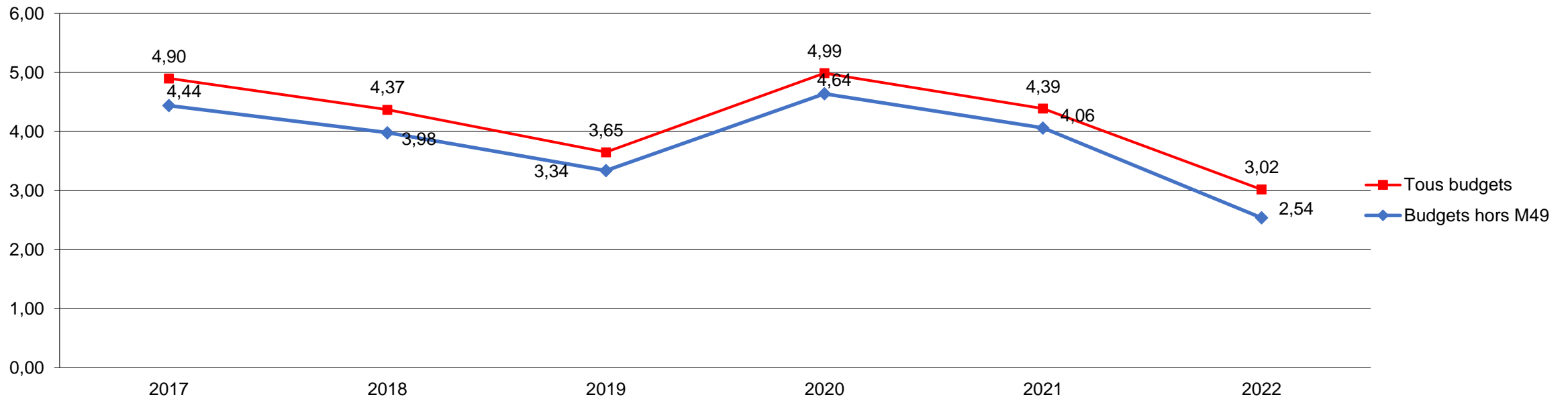
Encours tous budgets	85 790 867 €
Dette	73 456 161 €
<i>Dont taux fixe</i>	47 230 395 €
<i>Dont taux indexés (Livret A, LEP, Euribor, Inflation)</i>	26 225 766 €
Avances Agence de l'Eau (Taux 0%)	12 334 706 €
Nombre d'emprunts	232
Taux actuariel Représente le vrai coût de l'emprunt en prenant en compte les frais d'engagement, la marge, la base de calcul et l'effet temps	3,11 %
Marge moyenne	1,10 %
Durée résiduelle	19 ans et 01 mois
Capacité de désendettement	3 ans

Annuité de la dette jusqu'en 2025



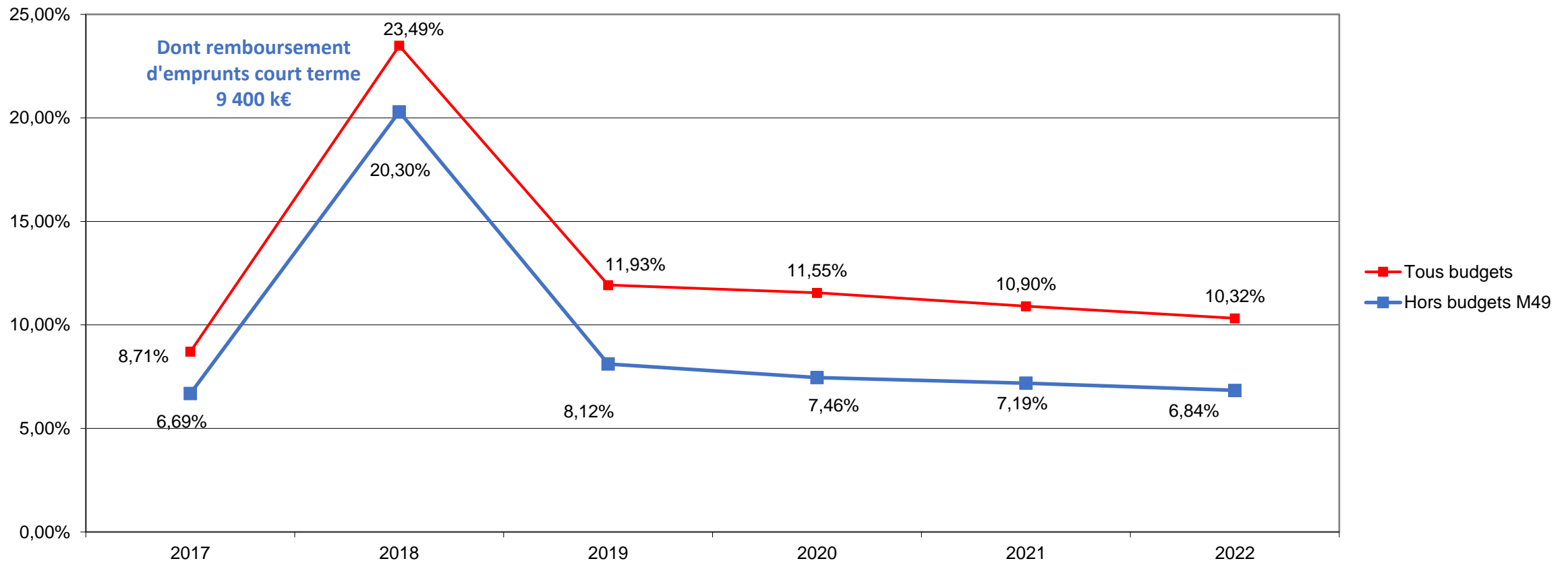
Capacité de désendettement (en années)

La capacité de désendettement correspond au ratio encours de la dette / épargne brute. Il mesure la durée théorique (en nombre d'années) du remboursement de l'encours par l'épargne dégagée.



Ce ratio devient préoccupant dès lors qu'il dépasse 11 à 12 années. On note donc ici que le ratio de désendettement de la collectivité demeure bon (2,51 ans) y compris avec les budgets M49 (2,98 ans).

Poids du remboursement de la dette dans les charges de fonctionnement (en %)



RATIOS OBLIGATOIRES	2022 Budget principal	Budgets principaux CA > 100 000 habitants *	2022 tous budgets (hors M49)
Dépenses réelles de fonctionnement	518 € / hab	430 € / hab	718 € / hab
Mesure du niveau de service rendu			
Produit des impositions directes	209 € / hab	227 € / hab	209 € / hab
Mesure de l'importance des recettes émanant du contribuable communautaire			
Recettes réelles de fonctionnement	712 € / hab	530 € / hab	833 € / hab
Mesure des moyens financiers récurrents			
Dépenses d'équipement brut	129 € / hab	120 € / hab	204 € / hab
Mesure de l'effort d'équipement			
Encours de la dette au 01/01/2022	176 € / hab	475 € / hab	517 € / hab
Mesure de l'ampleur de l'endettement			
Dotations globales de fonctionnement	111 € / hab	94 € / hab	111 € / hab
Mesure de la principale dotation de l'Etat			
Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	25,12%	39,20%	21,90%
Mesure relative des charges de personnel			
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement	74,37%	89,40%	90,63%
Mesure de la marge de manœuvre pour dégager de l'autofinancement			
Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement	19,79%	22,70%	24,45%
Mesure du poids relatif de l'investissement au sein du budget			
Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement	24,74%	89,50%	62,11%
Mesure volumétrique de l'endettement		* Source: DGCL - 2022	